



ALG : SE MOBILISER, SE FAIRE RESPECTER !

NBI : POUR TOU·TES !

Depuis plus de 3 ans que nous portons cette revendication légitime pour nos collègues, la DDCT a enfin décidé d'accorder la NBI aux ALG pour les nombreuses tâches d'accueil effectuées.

L'administration n'avait décidé de la donner qu'à une minorité d'entre eux (une quarantaine sur plus de 200 ALG) mais certain·es DGS voyant poindre ce que nous dénonçons depuis des années, à savoir une injustice évidente et une inégalité de traitement, ce sont finalement des équipes d'ALG toutes entières qui l'ont eue.

C'est bien la preuve que cette NBI Accueil est une composante du travail réel effectué par les ALG dans les Mairies et n'est en rien la fonction d'un·e ou 2 agent.es dans ces services.

Pourtant, il reste encore des mauvais.es élèves parmi les DGS des mairies puisque certain·es ALG ne la touchent pas encore. C'est inadmissible, tout·es les ALG des mairies, y compris les gardien·nes doivent l'obtenir dès maintenant !

Par ailleurs, certain.es ALG ont touché la NBI avec un rattrapage depuis le 1^{er} janvier 2021. Mais pas tou·tes ! Il y a même certaines mairies qui ont informé que ce rattrapage devrait être remboursé... La rétroactivité au 1^{er} janvier 2021 (qui représente près de 10 mois de NBI) doit être appliquée à tous et toutes !

La NBI spécifique aux encadrant.es doit aussi être octroyée à tou·tes les chef·fes d'équipe des ALG.

Cycle de travail : une régression brutale !

Dans le cadre de la réforme du temps de travail, la DDCT a introduit de nouveaux cycles de travail pour les ALG qui vont s'appliquer au 1^{er} janvier 2022.

Le projet présenté au Comité Technique du 1^{er} octobre 2021 et qui sera voté au Conseil de Paris du 14 décembre prévoit d'imposer aux ALG des horaires avec des cycles de travail en roulement.

Comme il n'y a pas de petites économies : du fait de ces cycles, les heures supplémentaires ne seront décomptées sur certaines semaines qu'à partir de 19h40 et non 17h comme c'est le cas actuellement encore quasiment partout.

Les rythmes de travail des ALG vont ainsi être bouleversés sans que les premier.es concerné·es n'aient été consulté·es. Avec des conséquences importantes sur la vie personnelle et familiale de chacun·e. et une impossibilité de travailler dans de bonnes conditions au vu du manque d'effectif.

La Ville avait déjà cherché à imposer une telle mesure en 2015. Et ce n'est que la mobilisation des ALG qui a permis de conserver un cycle de travail pour tout.es se calant au plus près des horaires d'ouverture des mairies (8h30-17h) avec paiement des heures supplémentaires dès 17h.

Il est indispensable que ces mesures soient revues avant le prochain Conseil de Paris.

C'est pourquoi, le SUPAP-FSU va déposer un préavis de grève spécifique pour faire entendre les revendications des ALG pour le 14 décembre 2021 afin d'être reçu par l'administration et porter les demandes des agent.es

La section DDCT de SUPAP FSU :

Contactez-nous : ddctsupap@gmail.com; nos newsletters DDCT sont consultables sur <http://www.supap-fsu.org>/Ou joignez vos élu.es : Catherine Valadier, Catherine Albert, Anne Descombes, Julien Zambelli, Thierry Fairfort, François Calaret